



Commission scolaire
DES PHARES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La Commission scolaire des Phares, malgré une mer houleuse, vise l'innovation et l'excellence pour l'année scolaire 2012-2013

Rimouski, le 21 août 2012 – La Commission scolaire des Phares entame l'année scolaire 2012-2013 avec la détermination, la volonté d'innover et le goût de l'excellence nécessaires pour faire face aux défis multiples et complexes que présente aujourd'hui l'éducation publique. Le principal axe de réflexion identifié par le conseil des commissaires pour l'année scolaire qui commence est celui de la formation professionnelle.

« Nous avons pour objectif, au cours de la prochaine année, de donner à la formation professionnelle toute la place qu'elle doit occuper au sein de notre commission scolaire. Nous souhaitons tout mettre en œuvre pour mieux la faire connaître et, de plus, optimiser nos ressources, au profit des élèves qui s'y inscrivent. La formation professionnelle occupera donc beaucoup plus d'espace au quotidien au cours des prochaines années », explique M. Raymond Tudeau, président de la Commission scolaire. « Les Services aux entreprises et l'éducation internationale, deux volets étroitement liés à la formation professionnelle, seront priorisés », ajoute M. Jean-François Parent, directeur général de la Commission scolaire.

Compte tenu des contraintes budgétaires auxquelles elle a été soumise au cours de l'année 2011-2012, la Commission scolaire s'est vue obligée de présenter un budget déficitaire pour l'année scolaire 2012-2013. « Les pressions budgétaires augmentent, mais notre position demeure la même. La réussite éducative compte plus que tout, même dans ce contexte financier défavorable au développement des services », souligne M. Tudeau.

L'ensemble du personnel de la Commission scolaire reste solidaire malgré tout. « Notre personnel demeure mobilisé et devra l'être encore davantage afin de poursuivre avec fierté le même excellent travail, en dépit du message négatif que les compressions budgétaires véhiculent. Je suis convaincu que nos équipes-écoles mèneront leurs



élèves vers de superbes réalisations, tout comme l'année dernière, tant au point de vue des programmes de formation qu'au plan des projets pédagogiques novateurs », commente M. Jean-François Parent.

-30-

Sources : Raymond Tudeau
Président
418 723-9485

Jean-François Parent
Directeur général
418 723-5927

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

